

*Initiatives ministérielles*

On lance ici toutes sortes de ballons et on fait toutes sortes de belles promesses. Il n'est pas étonnant que les gens aient envie d'éteindre leur téléviseur et ne veuillent plus savoir ce qui se passe à la Chambre.

Ce que notre gouvernement veut faire grâce à ce projet de loi, c'est s'assurer que les impôts n'augmentent pas au cours des deux prochaines années. Je crois que c'est là ce que souhaitent les Canadiens. Les Canadiens ne veulent plus des propositions irréfléchies et des tactiques alarmistes des députés d'en face. Je suis persuadé que les Canadiens le reconnaissent de plus en plus. En fait, on pouvait lire hier dans le *Toronto Star* que les Canadiens peuvent s'attendre à une nette amélioration des possibilités au Canada. Et cela, grâce à la politique fondamentale que le gouvernement met de l'avant depuis sept ans.

• (1350)

Enfin, j'espère que ce projet de loi sera adopté plus tard, aujourd'hui, car il contribuera à assurer au Canada un avenir prospère.

**M. Lyle Kristiansen (Kootenay-Ouest—Revelstoke):** Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion de participer brièvement à ce débat.

Dans le cas présent, nous sommes saisis du projet de loi C-60, Loi modifiant la Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et sur les contributions fédérales en matière d'enseignement post-secondaire et de santé. Il ouvre notamment la voie à une harmonisation possible de la taxe sur les produits et services et des taxes de vente provinciales.

De la façon dont le gouvernement fédéral se conduit depuis quelques années et au cours des derniers mois en particulier, je suis porté à croire qu'on peut pratiquement parler de racket de la protection. Si elles refusent de céder, malgré leurs priorités, les souhaits et les besoins de leurs citoyens et les exigences financières auxquelles elle sont soumises, les provinces sont alors forcées par le gouvernement fédéral, sous la menace de compressions permanentes, de participer à divers programmes à frais partagés et d'harmoniser leur régime fiscal avec la taxe fédérale sur les produits et services.

Il est vrai que dans le cas de ce racket de la protection, il n'y a pas que des menaces et du chantage, mais également une carotte très importante; en effet, si les provinces harmonisent leurs taxes de vente provinciales avec la taxe fédérale sur les produits et services afin qu'elles soient perçues à la frontière par exemple, elles pourraient, dans certains cas, retirer des centaines de millions de dollars de plus, tout cela au moment même où leur situation financière est très difficile.

Nous ne croyons pas qu'il soit bon sur le plan politique, voire économique, que les relations financières entre le gouvernement fédéral et les provinces soient déterminées par le genre d'attitude que le gouvernement fédéral adopte depuis quelque temps. Manifestement, nous sommes confrontés à de graves difficultés économiques dans tout le pays et dans certaines régions, surtout celles qui dépendent du secteur manufacturier, la situation est, sans aucun doute, catastrophique. Dans ces conditions, nous devrions demander alors aux gouvernements fédéral et provinciaux de discuter de façon rationnelle, de décider des priorités à une époque où les recettes sont réduites et de déterminer le mieux possible, de façon coopérative, les recettes fiscales nécessaires et les dépenses essentielles. Nos contribuables veulent qu'on cesse de bluffer et de fanfaronner, que le gouvernement fédéral et les provinces arrêtent de se jeter des insultes et qu'on mette un terme à la confrontation croissante entre les deux niveaux de gouvernement. Étant donné que nous avons déjà bien assez de problèmes dans tout le pays sur le plan constitutionnel notamment, il est inutile que les Canadiens soient encore plus divisés qu'ils ne le sont déjà.

Que se passe-t-il dernièrement relativement à la situation financière de certaines des provinces soi-disant nanties? Je représente une circonscription de la Colombie-Britannique. Dans son récent budget, le gouvernement de la province a dû faire face à des choix très difficiles. Or, sa tâche a été rendue d'autant plus difficile lorsque, ces derniers mois, le gouvernement fédéral a recommencé à faire des compressions, comme il y a quelques années, dans des accords que tous les Canadiens croyaient être permanents au sujet du partage approprié des recettes et du financement entre les différents paliers de gouvernement.

Pourquoi le gouvernement fédéral a-t-il senti le besoin de refiler ses responsabilités aux provinces? Premièrement, il est incapable depuis longtemps d'exercer une saine gestion financière, ce qui a entraîné un grave problème d'endettement.